

Nos tarifs

Le montant de vos revenus inscrit à la ligne 14 de votre avis d'imposition détermine votre barème de facturation des prestations (tarification variable suivant les communes) :

- 0 à 200 Soit 0,45 €/l'heure de prestation
- 201 à 300 Soit 2.04 €/l'heure de prestation
- 301 à 400 Soit 3.57 €/l'heure de prestation
- 401 à 500 Soit 4.59 €/l'heure de prestation
- 501 à 750 Soit 7.14 €/l'heure de prestation
- 751 à 1 250 Soit 9.18 €/l'heure de prestation
- 1 251 à 1 750 Soit 11.22 €/l'heure de prestation
- Supérieur à 1 751 Soit 13.26 €/l'heure de prestation

L'activité ménagère, la garde d'enfant et garde malade sont à un tarif unique de 13,26 €/l'heure.

Concernant les déplacements avec un véhicule du Maillon, en plus du coût horaire, le kilomètre sera facturé 0.50€.

Tout particulier ayant recours à des services à la personne à son domicile bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 50% des sommes engagées*.

*selon la réglementation en vigueur.



CONTACTEZ NOUS

Du lundi au vendredi de 8h à 17h30

Tel: 04.42.11.83.44

Permanences physiques

Mardi et vendredi

9h00 à 12h00

Mail : responsabledesecteur.lemailon@orange.fr

Site internet: www.lemailon.fr



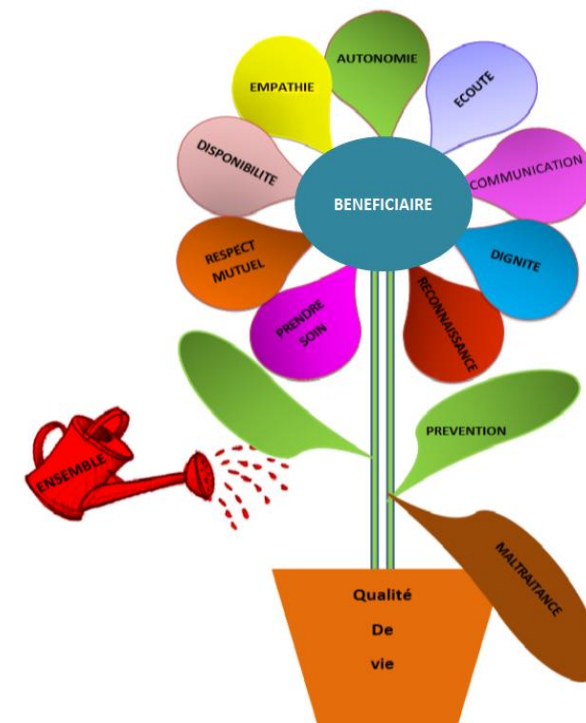
SAAD

53 avenue Aristide Briand

13800 ISTRES

Tel: 04.42.11.83.44

LE SAAD: Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile



Pour le maintien au domicile des personnes en situation d'handicap et/ou en perte d'autonomie

Présentation

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) est un service associatif qui intervient en qualité de prestataire, pour des actions liées aux actes essentiels de la vie, au soutien à domicile, à la préservation ou la restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne et au maintien et au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage.

Il accompagne notamment les personnes âgées dépendantes, les personnes handicapées ainsi que les familles fragilisées.

Les particularités de notre SAAD

-Une Volonté de certaines villes à financer l'aide à la personne.

-Le service n'a pas de convention avec les organismes financeurs (Conseil Départemental, Caisse de retraite,...) donc il est possible d'intervenir rapidement et de travailler en complémentarité avec les autres SAAD et partenaires.

- Le service dispose de véhicules adaptés TPMR (Transport pour Personne à Mobilité Réduite).



Notre zone d'Intervention

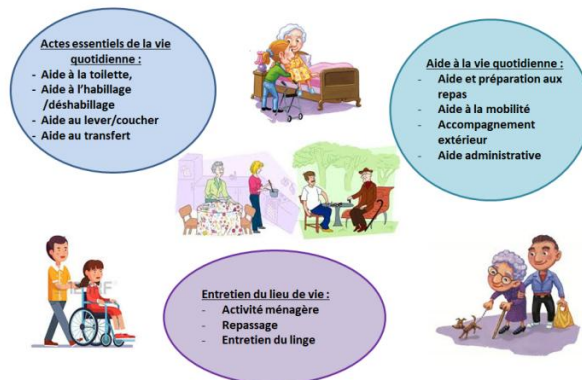
Le SAAD est financé par 3 communes pour lesquelles nous intervenons auprès de leurs habitants.



Notre public aidé

Les personnes en situation d'handicap quels que soient l'âge et le handicap permanent ou temporaire et auprès des personnes âgées en perte d'autonomie

Nos types d'intervention



L'équipe SAAD

Composée de 15 intervenants à domicile dont 6 Aides Médico-Psychologique et 9 Auxiliaires de vie sociale : un personnel qualifié et expérimenté.

Nos objectifs

Les accompagnements auprès de nos bénéficiaires

♦ ont pour but de :

- Favoriser et/ou maintenir l'autonomie
- Rompre l'isolement
- (Re) créer des liens sociaux
- Soulager les aidants
- Participer à la vie de la cité



♦ s'adaptent à leurs besoins en continu, avec bienveillance et en utilisant leurs capacités préservées afin qu'ils puissent être acteurs de leur vie.

FAIRE AVEC... ET NON FAIRE A LA PLACE DE ...

Nos modalités d'accueil

